





VILLE DE  
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)  
[Ses grands projets](#)  
[Sommaire](#)  
[Actualités](#)  
[C'UIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)  
[Nouveau Guichet unique](#)  
[Newsletters](#)  
[L'équipe municipale](#)  
[Votre maire](#)  
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)  
[Permanences de proximité](#)  
[Réunions publiques](#)  
[Contacter un élu](#)  
[Parrainage des élus](#)  
[Le conseil municipal](#)  
[Le conseil municipal en direct](#)  
[Les archives du conseil municipal](#)  
[Tribunes](#)  
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)  
[Les grands projets](#)  
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)  
[Éco-Ville](#)  
[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)  
[Le Pôle gare](#)  
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)  
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)  
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)  
[Le plateau Nord-Est](#)  
[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)  
[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)  
[Le Pôle administratif](#)  
[La Ville recrute](#)  
[Liste des offres](#)  
[Candidature spontanée](#)  
[Mon espace candidat](#)  
[Finances](#)  
[Politique fiscale](#)  
[Résultats 2023](#)  
[Résultats 2022](#)  
[Résultats 2021](#)  
[Résultats 2020](#)  
[Résultats 2019](#)  
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)  
[Marchés publics](#)

## [Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Enquête publique : Acquisition du 9 rue des Grenets](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)  
[Parcs, jardins et squares](#)  
[L'animal en ville](#)  
[Journée de l'animal](#)  
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)  
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)  
[Action sociale et santé](#)  
[Seniors à Chartres](#)  
[Urgences](#)  
[Santé et handicap](#)  
[Action sociale](#)  
[Logement Chartres métropole Habitat](#)  
[Éducation et jeunesse](#)  
[Petite enfance](#)  
[Les écoles](#)  
[Collèges et lycées](#)  
[Études supérieures](#)  
[Animations scolaires](#)  
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)  
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)  
[Parrainage des élus](#)  
[Les Maisons Pour Tous](#)  
[Bureau Information Jeunesse](#)  
[L'espace famille](#)  
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)  
[Sommaire](#)  
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)  
[Vos démarches](#)  
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)  
[S'inscrire sur les listes électorales](#)  
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)  
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)  
[Faire ou refaire un passeport](#)  
[France identité](#)  
[Actes réglementaires](#)  
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)  
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)  
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)  
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)  
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[C'Chartres, la marque de territoire](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)  
[Agenda de la ville](#)  
[Bars et restaurants](#)  
[Vos vacances à Chartres](#)  
[Newsletters](#)  
[Application Chartres](#)  
[Associations](#)  
[Culture](#)  
[Musée des Beaux-Arts](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Maison Picassiette](#)  
[Bibliothèques](#)  
[Archives](#)  
[Conservatoire de musique et danse](#)  
[Archéologie](#)  
[Théâtres](#)  
[Salle Doussineau](#)  
[Artothèque](#)  
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)  
[Sports et loisirs](#)  
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)  
[École des sports pour les enfants](#)  
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)  
[Vacances sportives pour les enfants](#)  
[Les équipements sportifs](#)  
[Les grandes équipes](#)  
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)  
[Les grands événements](#)  
[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Chartres en lumières](#)  
[La Fête de la lumière](#)  
[La Fête de la musique](#)  
[La Fête nationale du 14 juillet](#)  
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)  
[Le Salon des associations](#)  
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)  
[Meeting aérien de Chartres](#)  
[L'Artisanat C'Chartres](#)  
[La Saint-André](#)  
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)  
[Association](#)  
[Espace presse](#)



VILLE DE  
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)  
[Association](#)  
[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[C'UIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Newsletters](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2023](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)

## [Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Enquête publique : Acquisition du 9 rue des Grenets](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)  
[Parcs, jardins et squares](#)  
[L'animal en ville](#)  
[Journée de l'animal](#)  
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)  
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)  
[Action sociale et santé](#)  
[Seniors à Chartres](#)  
[Urgences](#)  
[Santé et handicap](#)  
[Action sociale](#)  
[Logement Chartres métropole Habitat](#)  
[Éducation et jeunesse](#)  
[Petite enfance](#)  
[Les écoles](#)  
[Collèges et lycées](#)  
[Études supérieures](#)  
[Animations scolaires](#)  
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)  
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)  
[Parrainage des élus](#)  
[Les Maisons Pour Tous](#)  
[Bureau Information Jeunesse](#)  
[L'espace famille](#)  
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)  
[Sommaire](#)  
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)  
[Vos démarches](#)  
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)  
[S'inscrire sur les listes électorales](#)  
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)  
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)  
[Faire ou refaire un passeport](#)  
[France identité](#)  
[Actes réglementaires](#)  
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)  
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)  
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)  
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)  
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[C'Chartres, la marque de territoire](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenne \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)  
[Agenda de la ville](#)  
[Bars et restaurants](#)  
[Vos vacances à Chartres](#)  
[Newsletters](#)  
[Application Chartres](#)  
[Associations](#)  
[Culture](#)  
[Musée des Beaux-Arts](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Maison Picassiette](#)  
[Bibliothèques](#)  
[Archives](#)  
[Conservatoire de musique et danse](#)  
[Archéologie](#)  
[Théâtres](#)  
[Salle Doussineau](#)  
[Artothèque](#)  
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)  
[Sports et loisirs](#)  
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)  
[École des sports pour les enfants](#)  
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)  
[Vacances sportives pour les enfants](#)  
[Les équipements sportifs](#)  
[Les grandes équipes](#)  
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)  
[Les grands événements](#)  
[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Chartres en lumières](#)  
[La Fête de la lumière](#)  
[La Fête de la musique](#)  
[La Fête nationale du 14 juillet](#)  
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)  
[Le Salon des associations](#)  
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)  
[Meeting aérien de Chartres](#)  
[L'Artisanat C'Chartres](#)  
[La Saint-André](#)  
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[ACCUEIL](#)  
[SERVICES EN LIGNE](#)  
[VOS DÉMARCHES](#)

## Sommaire

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Vos démarches](#)

[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)

[S'inscrire sur les listes électorales](#)

[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)

[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)

[Faire ou refaire un passeport](#)

[France identité](#)

[Actes réglementaires](#)

[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)

[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)

[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)

[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

## S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES À CHARTRES

### COMMENT VÉRIFIER VOTRE SITUATION ÉLECTORALE ?

Vous avez un doute sur votre situation électorale ? Ou ne connaissez pas l'adresse ou le numéro de votre bureau de vote ? Vous trouverez ces informations sur le [site www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse : [contact.election@agglo-ville.chartres.fr](mailto:contact.election@agglo-ville.chartres.fr).

---

### COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ DES PROCURATIONS EN COURS ?

Vous trouverez cette information sur le [site www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

---

## POURQUOI S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre lieu de domicile ou de résidence. Vous recevrez ensuite votre carte d'électeur, sur laquelle figurera l'adresse de votre bureau de vote.

---

## QUI PEUT S'INSCRIRE ET ÊTRE ÉLECTEUR ?

Pour pouvoir devenir électeur, il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection) ;
  - être français. Ou être ressortissant d'un autre pays de l'Union européenne résidant en France ;
  - jouir de ses droits civils et politiques.
- 

## QUAND S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Vous pouvez vous inscrire sur les listes tout au long de l'année au Guichet unique, place des Halles à Chartres ou [en ligne sur le site www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Cependant, vous êtes automatiquement inscrit à 18 ans si vous avez effectué les démarches de [recensement citoyen au moment de vos 16 ans](#).

Vous êtes également automatiquement inscrit si vous avez obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous avez déménagé mais restez à Chartres, vous devez signaler votre nouvelle adresse au Guichet unique ou [en ligne sur le site www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

---

## COMMENT S'INSCRIRE À CHARTRES ?

### EN LIGNE

[Sur le site www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### PAR COURRIER

En envoyant le [formulaire Cerfa n°12669\\*02 \(pdf - 294 Ki\)](#) et vos pièces justificatives à : Ville de Chartres - service Élections, Hôtel de Ville, Place des Halles, 28019 Chartres Cedex.

### AU GUICHET UNIQUE

Hôtel de Ville, place des Halles, du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30. Il faudra présenter vos pièces justificatives.

---

## QUELS JUSTIFICATIFS POUR S'INSCRIRE ?

> Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande : carte d'identité ou passeport.

> Un justificatif de domicile en fonction de votre situation : [plus d'informations sur le site www.service-public.fr](#).

---

## CAS PARTICULIERS

Pour les électeurs contribuables : possible inscription dans la commune où ils paient des contributions directes communales à titre personnel depuis 2 ans.

Pour les français résidant à l'étranger, les militaires : ils peuvent être inscrits sur la liste de la commune de leur naissance ou de leur dernier domicile ou résidence où est inscrit un de leur ascendant ou descendant.

Pour les personnes nomades : après 2 ans de rattachement ininterrompu à une même commune, elles peuvent demander leur inscription.

Pour les personnes sans domicile fixe et sans commune de rattachement : l'adresse de l'organisme d'accueil doit figurer depuis au moins 6 mois sur la carte d'identité ou fournir une attestation de l'organisme d'accueil datant de moins de 6 mois.

---

## BUREAUX DE VOTE À CHARTRES

Les jours d'élections, les bureaux de vote à Chartres sont ouverts de 8h jusqu'à la clôture du scrutin.

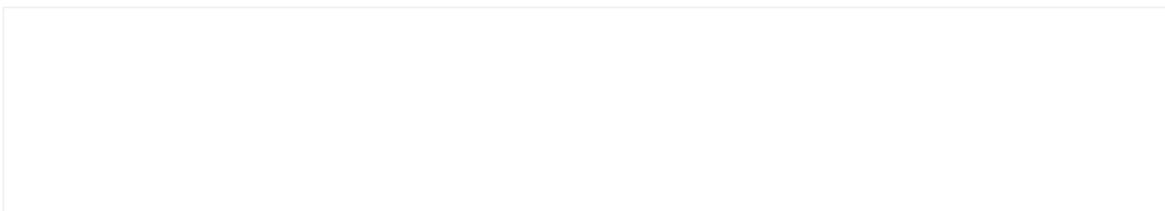
## VOUS NE SAVEZ PAS OÙ VOTER ?

Si vous ne connaissez pas votre numéro de bureau de vote, ou ne savez pas où il se trouve, plusieurs options s'offrent à vous :

> Remplir [le formulaire sur le site www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour obtenir votre numéro de bureau de vote et son adresse.

> Nous contacter à l'adresse : [contact.election@agglo-ville.chartres.fr](mailto:contact.election@agglo-ville.chartres.fr).

> Regarder la carte et la liste des bureaux ci-dessous pour trouver où voter et obtenir un itinéraire.



## VOTRE ADRESSE :

Entrez votre ville :

Bureau n°1 : Hôtel Montescot, rue de la Mairie.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°2 : École Paul-Fort, 20, rue Georges-Fessard.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°3 : École Maurice-de-Vlaminck, 7, boulevard Chasles.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°4 : École François-Villon, 6, rue Perrault.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°5 : École Jules-Ferry II, 34, rue de Villaines.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°6 : Abbayes de Saint-Brice, 2, rue Georges-Brassens.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°7 : Espace Gérard-Philipe, 1, rue de Béthléem.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°8 : Maison de l'horticulture, 39, rue d'Aligre.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°9 : Gymnase Aubry, 30, boulevard Maréchal-Foch.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°10 : MPT de Rechèvres « La Cité », 52, impasse Huysmans.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°11 : École Henri IV, 1, avenue François-Mitterrand.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°12 : Espace Charlie-Chaplin, 32, rue de Brétigny.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°13 : École Henri-Farman, 6, rue Farman.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°14 : MPT de la Madeleine - salle 9b, mail Jean-de-Dunois / parc Jacques-Grand.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°15 : École élémentaire Maurice-Carême II, 4, allée Maurice-Carême.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°16 : École Jacques-Prévert I, 2, rue Florent-d'Illiers.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°17 : École Henri Matisse, 3 allée des Troènes.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°18 : Stade de Rechèvre, salle de tennis de table, rue du Commandant-Léon-Chesne.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°19 : MPT des Hauts-de-Chartres, 5, rue des Hauts-de-Chartres.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°20 : École Le Grand jardin I, 37 bis, rue Philippe-Desportes.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°21 : École Jules-Ferry I, 36, rue de Villaines.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°22 : École de la Brèche, 10, place Drouaise.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°23 : MPT des Petits Clos, 4 avenue François Mitterrand.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°24 : MPT Saint-Chéron, 2, rue de la Mare-à-Boulay.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°25 : École Maurice-Carême I, 4, allée Maurice-Carême.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°26 : École Jacques-Prévert II, 2, rue Florent-d'Illiers.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°27 : École Le Grand jardin II, 37 bis, rue Philippe-Desportes.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°28 : MPT des Comtesses, 1, rue Georges-Pompidou.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°29 : Résidence Silvia-Monfort, 26, rue du Docteur-Michel-Gibert.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°30 : Hôtel de Ville, hall d'accueil, place des Halles.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

---

Bureau n°31 : Hôtel de Ville, hall d'accueil, place des Halles.

[Se rendre à ce bureau de vote.](#)

## RENSEIGNEMENTS

Guichet unique  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
28000 Chartres

Tél. 02 37 23 40 00

Courriel : [contact.election@agglo-ville.chartres.fr](mailto:contact.election@agglo-ville.chartres.fr)

Horaires : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

En bus : arrêt « Place Saint-Michel - Cinéma » des [lignes Filibus](#) 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11, et du Relais des Portes.

En voiture : parkings Q-Park [Hôtel de Ville](#), [Cœur de ville](#), [Cathédrale](#) et

[République](#). Une gratuité de 30 minutes est créditée sur le ticket de stationnement dans ces parkings après une démarche administrative au Guichet unique sur rendez-vous (hors CARSAT) et pour les retraits de titres d'identité (passports et CNI).

À vélo et moto : parking rue des Côtes.

Autres services de transport :

[Service de transport de personnes à mobilité réduite](#) de Filibus.

[Service de transport à la demande](#) de Filibus.

[Service d'accompagnement pour les seniors chartrains](#) du CCAS.

Rendez-vous : [prenez, modifiez ou annulez un RDV au Guichet unique en ligne](#).

## LIENS UTILES

[Inscrivez-vous en ligne sur le site \[www.service-public.fr\]\(http://www.service-public.fr\).](#)

[Formulaire Cerfa n°12669\\*02 de « Demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français » \(.PDF : 0,2 Mo\). Il est également disponible au Guichet unique.](#)  
(pdf - 294 Ki)

[Calendrier des élections en France et à l'étranger \(\[www.service-public.fr\]\(http://www.service-public.fr\)\).](#)

[Toutes les informations sur les élections et les inscriptions sur le site \[www.service-public.fr\]\(http://www.service-public.fr\).](#)

[GLOSSAIRE](#)

[ACCESSIBILITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

1. [CONTACTS](#)
2. [MENTIONS LÉGALES](#)
3. [MAGAZINE](#)